

Perspectives

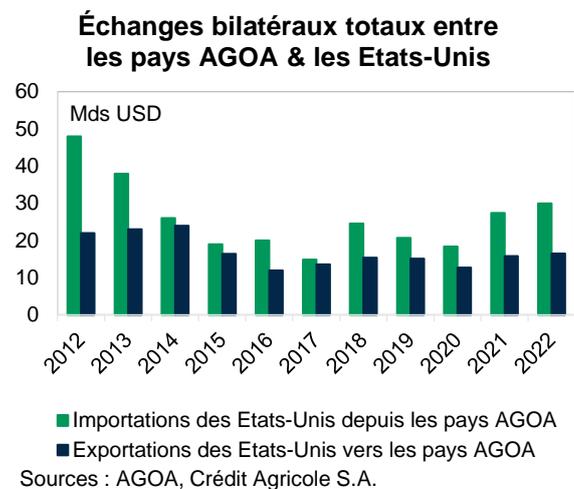
N°23/323 – 29 novembre 2023

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE/ÉTATS-UNIS L'AGOA offre des opportunités économiques pour la région

En 2000, la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) avait été promulguée par l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton, afin d'améliorer les relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique sub-saharienne.

Aujourd'hui, l'AGOA permet à 35 pays d'Afrique sub-saharienne d'être exemptés de droits de douane afin d'exporter leur production sur le sol américain. Au total, près de 7 000 produits en provenance d'Afrique sub-saharienne bénéficient actuellement de cet accès au marché américain en franchise de droit. Cet accord représente donc un intérêt réciproque pour les deux parties : les pays africains ayant la possibilité de s'affirmer progressivement sur la scène mondiale en entrant dans la mondialisation, et les États-Unis bénéficiant d'une nouvelle source d'approvisionnement, notamment en pétrole.

Ce traitement commercial préférentiel est toutefois soumis à conditions en termes de pluralisme politique, de respect des droits humains et d'État de droit. Cela explique les récents retraits de la République centrafricaine, du Gabon, du Niger et de l'Ouganda parmi les membres de l'AGOA. Pour ces pays, si les conséquences d'un retrait sont moindres, il n'en demeure pas moins que l'AGOA offre de nombreuses opportunités économiques pour les principales économies de la région.



En effet, l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Ghana sont les pays africains ayant enregistré les recettes d'exportations les plus élevées dans le cadre de l'AGOA, selon les statistiques de la Commission du commerce international des États-Unis (ITC). D'autres pays tels que le Kenya, le Lesotho ou l'Éthiopie, avant son exclusion, ont également augmenté massivement leurs exportations vers les États-Unis, permettant la création, au total, de centaines de millions d'emplois au sein de la région.

On estime que le commerce bilatéral combiné entre les bénéficiaires de l'AGOA et les États-Unis a dépassé, en 2022, 46 milliards de dollars et qu'il existe un fort potentiel de croissance supplémentaire à mesure que les échanges et les investissements s'intensifient.

Début novembre, l'Afrique du Sud a accueilli le 20^e sommet de l'AGOA au cours duquel les pays d'Afrique sub-saharienne ont émis le souhait de prolonger le programme, censé expirer en 2025, pour une période de dix ans. Dans cette perspective, l'AGOA devrait encourager l'industrialisation et stimuler l'emploi au sein des pays d'Afrique sub-saharienne. Par ailleurs, puisque la confiance des investisseurs dépend fortement

de la prévisibilité des échanges commerciaux, la prolongation de l'AGOA pourrait permettre un accroissement des investissements étrangers, notamment issus du secteur privé américain, au sein de la région.

Ainsi, certaines études économiques, comme celle de Nathaniel P.S. Cook et Jason C. Jones, soutiennent, pour toutes ces raisons, le fait que l'AGOA sera associée à des taux de croissance du PIB par habitant significativement plus élevés dans les pays éligibles d'Afrique sub-saharienne.

☑ Notre opinion – Depuis sa création, l'AGOA est la pierre angulaire des relations commerciales entre l'Afrique sub-saharienne et les États-Unis. Il s'agit d'un dispositif présentant, pour la région, autant de bénéfices potentiels que d'axes d'amélioration éventuels. En effet, seule la moitié des pays éligibles ont élaboré des stratégies nationales d'utilisation de l'AGOA, tandis qu'une minorité de pays en Afrique sub-saharienne couvre une majorité des exportations à destination des États-Unis. Enfin, certains législateurs américains regrettent l'unilatéralité des dispositions de l'AGOA.

Si l'administration Biden a exprimé son soutien à une prolongation de l'AGOA, un renouvellement effectif de ce programme pourrait s'avérer être un enjeu stratégique à long terme, tant du point de vue des pays d'Afrique sub-saharienne pour lesquels cet accord pourrait être un levier de développement économique non-négligeable, que du point de vue des États-Unis, conscients de leur volonté de sécuriser leur chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques afin de soutenir leurs industries d'énergies propres.

Article publié le 24 novembre 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
28/11/2023	<u>Zone euro – La Commission européenne prépare les pays à la réouverture des procédures de déficit excessif</u>	Zone euro
28/11/2023	<u>France – Le climat des affaires plombé par le commerce de gros et de détail</u>	France
24/11/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
23/11/2023	<u>À San Francisco, un déplacement de Xi Jinping aussi politique qu'économique</u>	Etats-Unis, Asie
23/11/2023	<u>Afrique sub-saharienne – Quelles conséquences du ralentissement de l'économie chinoise pour la région ?</u>	Asie, Afrique
22/11/2023	<u>France – L'Insee confirme la forte baisse de l'inflation en octobre</u>	France
22/11/2023	<u>Zone euro – Stagnation et désinflation confirmées</u>	Zone euro
17/11/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
17/11/2023	<u>Royaume-Uni – Conjoncture : une croissance nulle au troisième trimestre</u>	Royaume-Uni
17/11/2023	<u>Énergie – Le bio-CO2, une ressource en devenir pour la transition énergétique</u>	Transition énergétique
16/11/2023	<u>Géopolitique – Le mur du réel</u>	Géopolitique
15/11/2023	<u>Serbie – À la croisée des influences</u>	Europe centrale
14/11/2023	<u>France – Que retenir des dernières données sur les salaires ?</u>	France
13/11/2023	<u>Chine – Le long chemin de la transition</u>	Asie
10/11/2023	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.